

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (2009)

Heft: 5

Artikel: Intégration sociale dans des zones d'habitation

Autor: Maury, Josianne / Sfar, Doris

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-957356>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

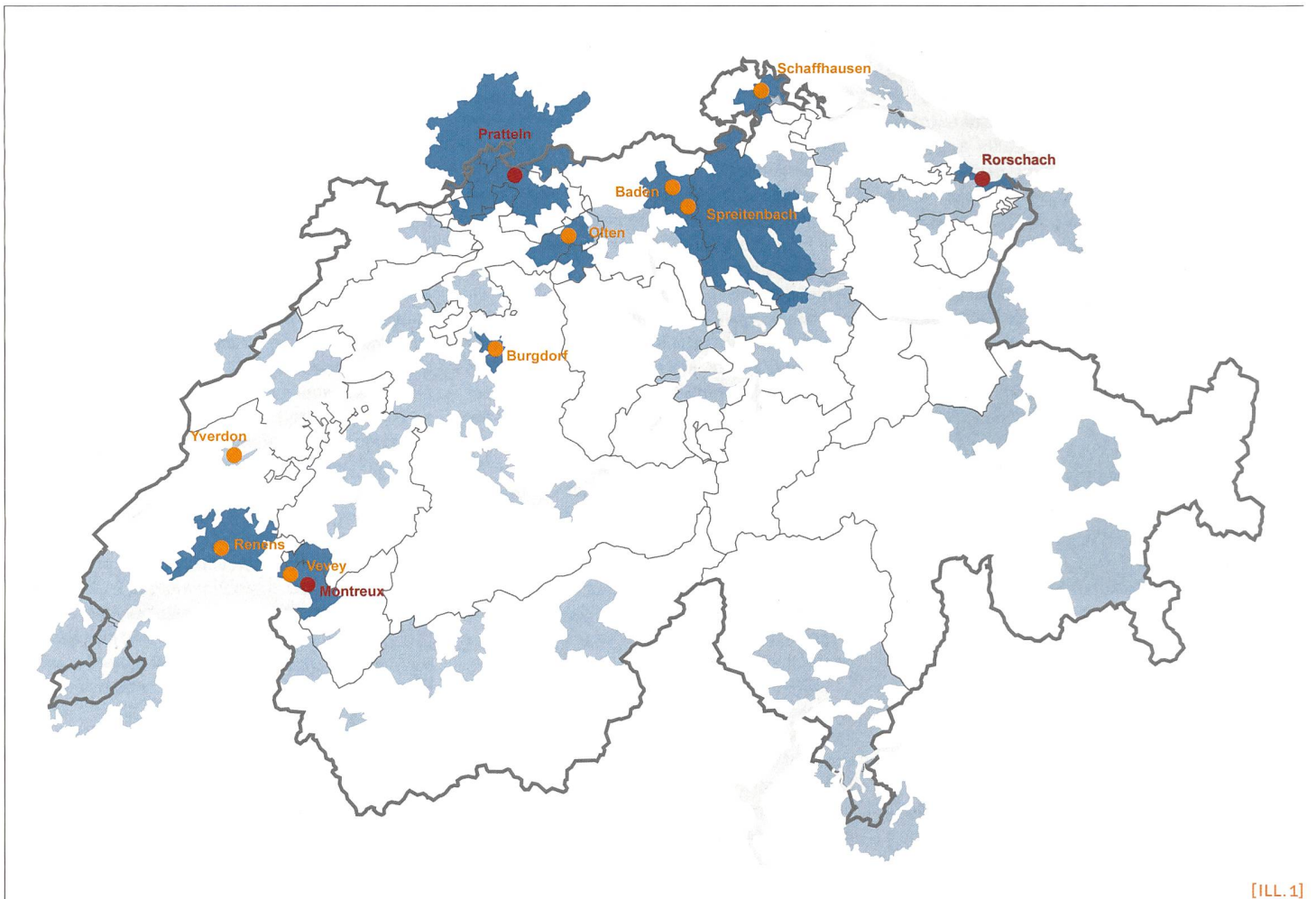
Intégration sociale dans des zones d'habitation

JOSIANNE MAURY

coordinatrice du programme, Office fédéral du développement territorial (ARE)

DORIS SFAR

membre du Comité de pilotage du programme, Office fédéral du logement (OFL)



[ILL. 1]

[ILL. 1] Répartition géographique des projets
(Source: Infoplan-ARE, Geostat-BFS, swisstopo)

Données de base

- Agglomération et ville isolée (OFS 2000)
- Agglomération comprenant un Projet urbain

Types de projets urbains

- Projet pilote
- Projet partenaire

Le «Rapport sur les mesures d'intégration», approuvé par le Conseil fédéral en 2007, préconise un soutien ciblé à des projets urbains dans les quartiers. Pour cette raison, six services fédéraux ont mis en place le programme «Projets urbains – Intégration sociale dans des zones d'habitation». Il vise l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers dits sensibles.

Pourquoi ce programme?

Une des originalités de ce programme réside dans son échelle d'intervention. Cet intérêt pour le quartier, qui peut paraître surprenant de la part de la Confédération, est lié à une double prise de conscience. D'abord, on constate un peu partout l'apparition de quartiers problématiques: habités par des groupes de population défavorisés, ils sont confrontés à des difficultés liées au vivre ensemble et à la dégradation de leur parc immobilier. Ces quartiers deviennent souvent des territoires stigmatisés, ce qui compromet leurs chances de sortir de la spirale de mal-développement.

En second lieu, le quartier est reconnu comme un territoire porteur d'importants enjeux. Espace de proximité des ménages, il s'offre comme point de départ pour aborder des préoccupations liées à la cohésion sociale: développer l'intégration des migrants et d'autres groupes de population fragilisés, promouvoir l'engagement citoyen des habitants, améliorer l'accès aux prestations de la société, etc. Mais le quartier recèle également d'importants enjeux de développement urbain. En tant qu'élément d'un système plus global, sa dynamique propre se répercute nécessairement sur le fonctionnement urbain dans son ensemble. Etant doté de nombreux potentiels laissés en friche, le quartier «problématique» représente dès lors un levier à ne pas négliger dans le développement durable de nos villes.

En quoi consiste le programme?

Une seconde originalité du programme est son caractère inter-départemental. Il est mené par six services fédéraux, issus de cinq départements différents: l'Office fédéral du développement territorial (ARE) qui en assure la direction, l'Office fédéral des migrations (ODM), l'Office fédéral du logement (OFL), l'Office fédéral du sport (OFSP), le Service de lutte contre le racisme (SLR) et la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM). Le programme fait partie de la politique d'intégration menée par la Confédération et vise l'encouragement de l'intégration sociale au niveau des quartiers, telle qu'elle est prévue par le «Rapport sur les mesures d'intégration». Il complète les mesures prioritaires décidées dans les domaines de la promotion des langues, de la formation et du marché du travail.

Le programme s'adresse aux villes petites et moyennes et aux communes d'agglomération confrontées à des problèmes d'intégration, mais ne disposant à l'heure actuelle ni de l'expérience, ni des moyens nécessaires pour faire face au développement problématique de certains de leurs quartiers. En échange de ce soutien, les communes sont prêtes à adopter la démarche des projets urbains (voir plus bas). Elles collaborent avec le canton et s'engagent à adopter une démarche dans laquelle les acteurs concernés – habitants du quartier de toute provenance et de tout âge, propriétaires et bailleurs, écoles et associations actives dans le quartier, etc. – trouvent leur place.

Le programme collabore avec onze communes représentatives de différents contextes spatiaux: quatre communes romandes (toutes vaudoises) – Montreux, Renens, Vevey, Yverdon-les-Bains – et sept communes alémaniques – Baden, Berthoud, Olten, Pratteln, Rorschach, Schaffhouse et Spreitenbach. Trois communes participent à titre de projets pilotes, les huit autres le faisant à titre de projets partenaires, choisis sur la base d'un appel d'offres.

Doté d'un budget annuel d'environ un demi-million de francs, le programme porte sur une période de quatre ans (2008–2011).

L'approche préconisée

La troisième originalité du programme est d'imposer l'approche des projets urbains. Cette option repose sur la conviction que seule une approche systémique permet de composer avec le jeu des forces en présence dans le quartier et d'intégrer les situations complexes de la ville. La principale caractéristique d'un projet urbain consiste à se nourrir des particularités du lieu et à chercher à améliorer une situation existante. Chaque opération se concentre donc sur la valorisation des potentiels existants et vise la requalification urbaine et sociale. Il s'agit toujours d'un processus de transformation inscrit dans la durée, qui tend à la réalisation d'objectifs préalablement définis et sans cesse nourris. Un projet urbain embrassant des enjeux variés – d'ordre urbanistique, social, économique, environnemental –, dont la résolution implique différentes échelles territoriales, il est forcément interdisciplinaire et implique la coordination des savoirs mobilisés. Tous les acteurs concernés étant considérés comme porteurs de savoirs, la concertation et les arrangements négociés y occupent une place de choix.

Qu'offre le programme?

Le programme se comprend – et c'est là sa quatrième originalité – comme un grand laboratoire ouvert à l'expérimentation de processus de développement de quartiers. Mais il s'agit aussi d'un lieu propice à la réflexion et à l'échange d'expériences entre les parties prenantes.

Le programme offre un indispensable soutien technique et financier tout au long de la phase pilote et s'attache très fortement à l'articulation et à la mise en valeur des ressources mobilisées. Deux fois par année, un échange d'expériences réunit plus d'une cinquantaine de personnes autour de thématiques actuelles. Le programme veille en outre à une bonne articulation des savoirs au niveau des communes elles-mêmes, en exigeant de leur part la mise en place d'une organisation de projet interdisciplinaire, qui doit être tripartite et portée politiquement. Tout cela demande beaucoup de la part des personnes impliquées.

Les conditions posées ne sont pourtant rien d'autre que la traduction des caractéristiques d'un projet urbain. Si l'on veut pleinement tirer profit du laboratoire mis en place, il convient d'orienter l'expérimentation et son observation de manière à disposer des informations jugées déterminantes. Ces résultats sont analysés et discutés tout au long de la phase pilote, notamment ceux qui se rapportent aux moments les plus critiques, mais aussi les plus prometteurs de la démarche. L'attention portée à ce qui relève de l'articulation – des intérêts, des approches, des connaissances et des ressources engagées – aura d'importantes retombées positives, nous en sommes convaincus, car elle est gage de cohérence et d'aboutissement des processus.

Enjeux traités par les projets

Les projets incarnent parfaitement les différents enjeux du développement urbain. Sans vouloir en donner un aperçu exhaustif – cela est impossible puisque la plupart des projets viennent tout juste d'être lancés et que les démarches adoptées sont ouvertes et évolutives –, voici ceux qui nous semblent les plus caractéristiques (les communes dont les projets illustrent ces enjeux de façon représentative sont citées entre parenthèse):

— *Repositionnement territorial*: il s'agit de rompre avec les effets d'image négatifs et l'isolement. En s'appuyant sur des opportunités offertes par de futures infrastructures de transport – nouvelle ligne, nouvel arrêt, meilleures cadences – l'attractivité du quartier

est rehaussée, de manière à susciter les investissements privés (Pratteln, Renens, Spreitenbach).

— *Renouvellement du parc immobilier*: il vise la création de conditions propices à l'évolution du cadre bâti selon des critères de durabilité écologique, économique et sociale. Un de ses défis majeurs est l'amélioration de l'offre de logements par l'assainissement ou la reconstruction, sans pour autant aboutir à la relégation des habitants du quartier. Il passe par la dynamisation du marché immobilier et l'établissement de partenariats avec des acteurs privés et des coopératives de logement d'utilité publique (Berthoud, Olten, Rorschach).

— *Requalification des espaces*: il s'agit d'améliorer la valeur d'usage et d'image des espaces extérieurs – utilisés collectivement mais pas forcément en mains publiques – de manière à ce que les habitants se les approprient et en prennent soin (Montreux, Renens, Rorschach, Spreitenbach, Vevey).

— *Lien social dans le quartier*: il s'attache aux compétences des habitants qui sont largement sous-utilisées et au renforcement des liens au sein de la population, notamment entre groupes dont les interactions sont rares ou conflictuelles. Une approche de type communautaire pose un cadre favorable à l'identification des habitants à leur quartier et à l'engagement civique; elle «insufflé» à la population le pouvoir d'agir (l'«em-pouvoir-ement») (Baden, Schaffhouse, Yverdon-les-Bains).

— *Intégration du quartier et de sa population dans la ville et dans la société globale*: le quartier est ici pris comme un levier pour promouvoir l'intégration des migrants et d'autres groupes fragilisés à la société globale. Les effets recherchés sont le renforcement des compétences des migrants, l'amélioration de l'égalité des chances, une meilleure participation à la vie sociale et politique ainsi que l'atténuation de la ségrégation sociale et ethnique (Montreux, Pratteln, Yverdon-les-Bains).

— *Bonne conduite d'un projet urbain*: la réflexion se concentre sur le fonctionnement à adopter par la collectivité publique pour mener à bien un projet urbain. Les exigences liées à des contextes de collaboration variés – entre services d'une même administration, entre niveaux institutionnels, entre acteurs publics et privés, entre représentants institutionnels et de la société civile, entre partenaires des différents volets d'un même projet, etc. – permettent d'imaginer différents modes d'organisation dont chacun laisse entrevoir ses avantages, mais aussi ses faiblesses (Berthoud, Olten).

ZUSAMMENFASSUNG *Gesellschaftliche Integration in Wohngebieten*

Verschiedene Quartiere, die vornehmlich von sozial und wirtschaftlich benachteiligten Bevölkerungsgruppen bewohnt werden, erleben zunehmend eine Minderung der Lebens- und Wohnqualität. Das Programm «Projets urbains» will eine Methode anbieten, um die daraus resultierenden Probleme zu lösen. Die «Projets urbains» werden departementsübergreifend und interdisziplinär begleitet. Sie beabsichtigen eine Verbesserung der sozialen Integration auf Ebene Quartier und sollen einen nachhaltigen Prozess auszulösen, der negative Entwicklungen verhindert. Die Gemeinden müssen dafür ganzheitliche räumliche Überlegungen anstellen, die verschiedene Bereiche wie Städtebau, Wohnungswesen, Sport, soziale Massnahmen oder Verhinderung von Ausgrenzung etc. beinhalten. Das Vorgehen will möglichst alle betroffenen öffentlichen Stellen und Akteure involvieren. Alle Teilnehmer des Programms können gegenseitig ihre Erfahrungen austauschen und von der technischen und finanziellen Hilfe profitieren.

LIENS

<http://www.are.admin.ch>

→ Thèmes → Agglomérations → Projet urbain → Programme

<http://www.bwo.admin.ch>

→ Thèmes → Logement et ... → ... intégration → Projets urbains